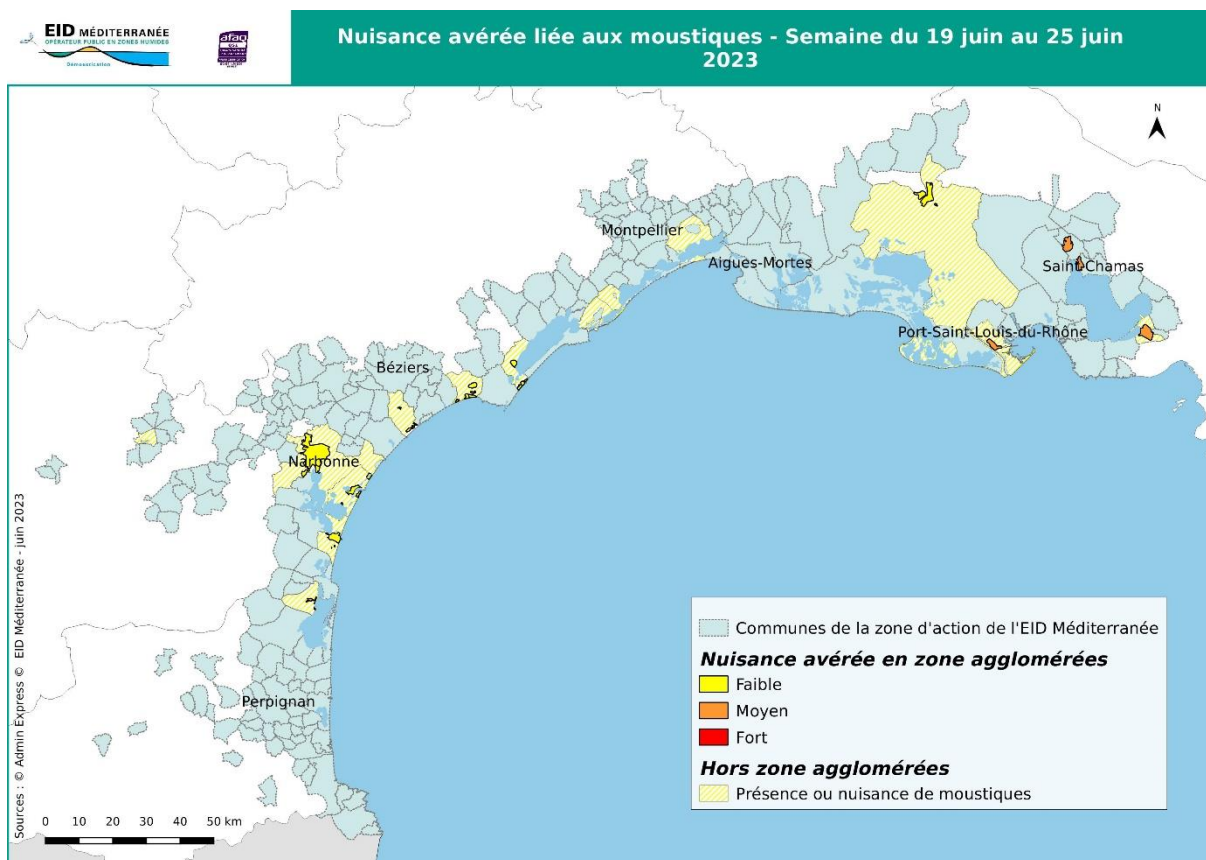


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 19 au 25 juin 2023



#### Au cours de la semaine du 19 juin 2023 :

Le mois de juin a connu plusieurs épisodes de vents marins accompagnés parfois de pluies orageuses, qui ont submergé des zones humides sèches. Encore ces derniers jours, des éclosions d'œufs d'*Aedes caspius* se sont produites en bord d'étangs et de mer.

Il en résulte des émergences cumulées de moustiques *Aedes caspius* adultes, qui ont pu se faire sentir ces derniers jours, particulièrement dans certains secteurs.

Les traitements réalisés au cours de la semaine du 19 juin ont dû composer avec le vent, si bien que certaines interventions prévues les 22 juin n'ont pu être réalisées que le dimanche 25, sur des larves donc plus âgées. La superficie traitée dans les 7 derniers jours s'élève à près de 1 050 hectares. Cela porte le total 2023 à 8 900 hectares, toujours en deçà de la moyenne des 5 dernières années, à la même période, qui se situe à 14 800 ha.

Autour des zones limono-sableuses humides, on constate la nuisance des *Arabis*, parfois difficile à supporter. Ce petit moucheron noirâtre de 2 à 3 mm se montre très agressif, à cette période de l'année, tout au long de la journée. Rappelons qu'il est techniquement incontrôlable à l'état larvaire.

Sur le domaine public urbain, 25 500 « gîtes » ont été traités contre *Culex pipiens*, dans la moyenne haute des 5 dernières années (24 000).

Si les précipitations n'ont pas été suffisantes pour provoquer des submersions en zones humides, elles l'ont été pour le moustique-tigre, qui a vu ses populations augmenter au cours de ce mois de juin dans les zones urbanisées.

### À compter du 26 juin 2023 :

Les irrigations des terres, ainsi que les derniers mouvements d'eau en zones humides, seront traités, en composant avec le facteur « vent de terre ». En effet, celui-ci produira une accalmie en termes de piqûres et de migrations. Si, néanmoins, les prévisions de vent se vérifient, notamment en fin de journée, où le vent de nord a généralement tendance à tomber.

### Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, des nuisances résiduelles d'*Aedes caspius* sont observées hors agglomérations. Certains moustiques sont déjà aux portes de la ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Des traitements ont encore été réalisés à compter de mercredi 21 juin et sont en cours de contrôle. Le temps semble s'orienter vers un Mistral durable, ce qui pourrait réduire la sensation de nuisance et aussi la migration des moustiques vers les zones urbaines.

Autour de l'étang de Berre, la nuisance résiduelle due aux *Aedes caspius*, comme à Marignane et à Saint-Chamas, reste présente, principalement à la tombée de la nuit. Le flux de nord annoncé devrait atténuer le ressenti pendant plusieurs jours.

En zones urbanisées, on observe une nuisance forte à très forte due au moustique-tigre, dans les quartiers à forte présence de terrasses sur plots (Vitrolles...).

► **Gard** : Très peu de moustiques issus des zones humides. Présence sporadique de quelques *Aedes caspius*, qui piquent le soir à la tombée de la nuit. Les chaleurs estivales se sont installées et on est plus exposé. L'orage qui s'est produit en cours de semaine dernière n'a pas généré d'éclosions d'œufs importantes en zones humides. Le coup de mer a par contre suscité des traitements aériens, y compris le 25 juin, au Grau-du-Roi, à Saint-Laurent-d'Aigouze, au Cailar, à Aimargues et à Saint-Gilles, dont l'efficacité a été satisfaisante. Quelques mises en eau artificielles sont en cours, à proximité d'Aigues-Mortes et de Saint-Gilles, notamment, qui justifieront de nouveaux traitements dans les jours à venir. En secteurs urbanisés, le moustique-tigre tend à causer de sérieux désagréments.

► **Hérault** : Des nuisances résiduelles localisées faisant suite aux coups de mer successifs depuis un mois sont présentes sur la frange littorale de la zone d'action de l'EID-Med, même si la Tramontane annoncée, ces prochains jours, devrait atténuer quelque peu le phénomène. Un résidu d'*Aedes caspius* se fera sentir, surtout en fin d'après-midis, comme sur le territoire des communes de Vias, Pérols et Marseillan, particulièrement en dehors des zones agglomérées. Toutefois, un risque de débordement dans les quartiers périphériques reste

possible. Par ailleurs, la nuisance due au moustique-tigre est en augmentation dans l'ensemble des communes. À cela vient s'ajouter la présence non négligeable de moucherons.

► **Aude** : Sous l'influence des vents et des courants marins, les éclosions en zones humides se succèdent en ce mois de juin : on constate chaque fois un résidu d'*Aedes caspius* qui s'accumule et génère des nuisances localisées hors agglomérations. Favorisées par le temps, les femelles ont atteint certaines zones urbanisées, comme à Gruissan, Port-La-Nouvelle, Caves, Treilles et Fitou... Le ressenti de nuisance a été aggravé par celle due aux moucherons, très actifs en ce mois de juin, et par celle du moustique-tigre, dynamisé par les récentes pluies orageuses. On note la forte présence, en essaims denses, de Chironomes, ressemblant aux moustiques mais ne piquant pas. Le risque de nuisance *intra-muros* due aux moustiques issus des zones humides (*Aedes caspius*) reste néanmoins faible dans les tout prochains jours. On note un résidu à *Aedes caspius* sur l'étang de Marseillette, où les irrigations des vignes et vergers se poursuivent, comme à l'embouchure de l'Aude.

► **Pyrénées-Orientales** : Les nuisances résiduelles, consécutivement aux divers traitements effectués, ont impacté fortement la commune de Salses-le-Château, en zone agglomérée, mais aussi hors zone urbaine, en cette période de récoltes d'abricots et de pêches. De plus, les températures élevées, ainsi que la période de vent associée à une forte houle, ont entraîné un décalage des derniers traitements au dimanche 25 juin. Plusieurs secteurs sont en zone de restriction Natura 2000 et en période de vent, seuls les traitements terrestres seront possibles.

